Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260302-2026030202-DE

DÉLIBÉRATION N°2026030202
DEMANDE SUBVENTION RÉHABILITATION GRANGE – MAISON DE LA TERRE

Kerval Centre Armor, syndicat public en charge du traitement et de la valorisation déchets ménagers sur la zone centrale de Côtes d'Armor sollicite le soutien financier de la commune de Lantic pour le projet de réhabilitation de la grange attenante à la Maison de la Terre située sur la commune de Lantic.

Inaugurée en 2021, la Maison de la Terre constitue aujourd'hui un équipement pédagogique structurant du territoire, accueillant chaque année plusieurs milliers de visiteurs, principalement des scolaires, mais également des associations et du grand public, autour des enjeux de prévention des déchets, de transition écologique et de préservation de l'environnement.

La grange attenante à ce site, laissée en l'état depuis plusieurs années, est aujourd'hui dégradée et dangereuse, ne permettant ni son utilisation ni un accueil sécurisé du public. Pour autant, la fréquentation croissante du site et le développement des animations mettent en lumière un besoin réel d'un espace extérieur abrité, complémentaire aux locaux existants.

Le projet de réhabilitation vise à :

- Sécuriser et valoriser un bâti anicien existant,
- Créer un espace d'accueil abrité et multifonctionnel pour les publics scolaires et les animations,
- Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs tout au long de l'année,
- Inscrire cette opération dans une démarche exemplaire d'éco-rénovation, respectueuse du patrimoine local du vivant.

APRÈS avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE une subvention de 6 000 € au profit de Kerval en soutien au projet de réhabilitation de la grange de la Maison de la Terre

AUTORISE le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Christian LE MAITRE

Le secrétaire,
Daniel SANTIER

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260302-2026030202-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 MARS 2026

Date de convocation 24 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, Matthieu SAINT-CAST, Mme Jeannine NARDUZZI, Mme Léone LE PROVOST, Mme Simone CHARPENTIER, M. Daniel SANTIER, M. Thierry MICHOUX, M. Pascal GOHARD, Mme Céline LE DORE, M. Hugues LESAGE, M. Vincent RAOUL, M. Daniel BURLOT

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine,

Monsieur Daniel SANTIER a été nommé secrétaire de séance